

MAIRIE
01260 VALROMEY

Le 31/05/2021

Objet : élaboration du PLU - réunion n°1 - lancement de la procédure - 10 mai 2021

Participants : Mme GODET (Maire) - Mme GONGUET (Maire déléguée Lompnieu) - M BOLON (Maire déléguée de Vieu) - Mme GARIN et M MARTINE (adjoints) - M LEJEUNE, M REYNAUD Mme CHATRON, Mme BIDE et M BONJEAN (conseillers).
M CLAPOT (Bureau d'études AMETEN) - M JOLIVET (Agence départementale 01)

Première étape de la démarche PLU : la constitution du diagnostic communal.

Principales thématiques :

- Bilan de la consommation d'espace.
- Capacités de densification dans les enveloppes urbaines.
- Logement.
- Agriculture et économie.
- Paysage et patrimoine.
- État initial environnement : milieux naturels, grands paysages, risques, eau et assainissement.

Échanges sur la question des logements vacants :

- L'instauration de la taxe sur les logements vacants nécessite un délai de 2 ans avant la mise en œuvre.
- Une OPAH démarre sur le périmètre de la CCBS avec un diagnostic sur la vacance.

Échanges sur quelques enjeux et projets communaux :

- Recherche d'un équilibre entre les 4 communes historiques.
- Volonté de mettre un terme à l'étalement urbain.
- Développement d'une filière bois et de circuits agricoles courts.
- Sollicitation pour un projet de centrale hydro-électrique sur le Sérán.
- Projet de centrale villageoise en toiture.
- Développement autour de l'observatoire.
- Souhait de développer une petite zone artisanale notamment pour la gestion des entreprises existantes. Vérifier ce que prévoit le SCOT. Extension à Sutrieu ?

Échanges sur quelques éléments de la situation communale :

- Présence d'un tiers-lieu au-dessus de la mairie, fréquenté par 7 personnes (auto-entrepreneurs et télétravailleurs).
- Il n'y a plus d'école sur la commune : les enfants sont scolarisés à Champagne (maternelle et primaire : 7 classes dont la moitié des effectifs viennent de Valromey) + école Montessori.
- La CCBS joue la carte du développement touristique. Absence de grosse structure d'hébergement touristique. Points d'attractivité : le Grand Colombier, les plans d'Hotonnes, la Via Rhona (83.000 passages), les cascades ... Comptabilisation de 900.000 nuitées en Bugey sud.



- Consommation d'eau en croissance de 20% en 2020
- La CCBS prend la compétence assainissement le 1er janvier 2022. Les schémas directeurs d'eau et d'assainissement sont en cours
- Pas de problématique spécifique de risques naturels
- Existence d'une AFP de 150 ha sur commune de Belmont.
- Présence d'une dizaine de travailleurs frontaliers : légère influence de Genève
- Différentiel d'attraction entre le haut et le bas de la commune : lotissement communal à Sutrieu (prix 32 €/m²) mais difficulté à vendre - sur le bas de Belmont (prix 60 € non viabilisé) commercialisation plus facile (plus belle vue + proximité des services).
- Parc d'une trentaine de logements sociaux (à rapprocher des objectifs du SCOT).

Modalités pratiques :

- Porter à Connaissance (PAC) : la commune doit le transmettre avec la délibération de prescription d'élaboration du PLU.
- Sandrine Antunes de la CCBD est invitée systématiquement à chaque réunion.
- La commune doit transmettre la liste et coordonnées des agriculteurs qui exploitent des terres à Valromey (siège sur la commune ou sur une autre commune) + le diagnostic agricole réalisé dans le cadre de l'AFP.
- La commune doit transmettre la liste des autorisations d'urbanisme accordées pendant la période 2011/2020.
- VB doit préparer un questionnaire à destination de la population.

Prochaines réunions :

- Le 08 juin à 9h (visite de la commune) : le matin Belmont et Lompnieu, l'après-midi Vieu et Sutrieu
- Le 16 juin à 9h : date de repli si mauvais temps le 08/06
- Le 1er juillet à 14h : réunion sur les thématiques de la consommation d'espace et de l'enveloppe urbaine.
- Le 09 septembre à 14h : présentation du diagnostic communal



Vincent BIAYS

